

# Projet d'une Fusion Curtilles – Lucens



## Bulletin d'information n° 4 - novembre 2024

*Dans ce quatrième bulletin d'information - et ceux qui suivront - la Municipalité continue d'informer l'ensemble de la population de Curtilles de l'évolution du projet de fusion Curtilles-Lucens ([www.curtilles.ch](http://www.curtilles.ch)).*

---

Le vendredi 11 octobre dernier, les membres du COPIL et des trois groupes de travail (GT) se sont réunis au refuge de Lucens, afin de prendre connaissance du projet de rapport final réunissant l'ensemble de leurs travaux, ainsi que du projet de la convention de fusion. Les projets des deux documents ont été mis en discussion. Des souhaits et certaines précisions soulevés ont été pris en compte.



Les deux Municipalités au complet, le Président et quatre membres du Conseil général de Curtilles, ainsi que les greffes et boursières des deux communes ont été conviés par M. Laurent Curchod, Délégué aux fusions des communes.

Tout est ainsi prêt pour l'étape suivante du processus, celle de la présentation annoncée du rapport final et du projet de la convention de fusion aux membres des Conseils et à la population des deux communes.

**Les séances d'information seront identiques dans chaque commune, deux dates sont prévues :**

**Curtilles : jeudi 14 novembre 2024 à 19h30 à l'Eglise**

le verre de l'amitié sera ensuite offert à toutes et tous au Café Fédéral

**Lucens : lundi 18 novembre 2024 à 20h00 à la grande salle**

**Cette séance du 14 novembre sera très importante pour Curtilles !**

**si vous ne pouvez pas y assister, vous pouvez vous rendre à celle du 18 novembre à Lucens**

Toutes les informations utiles sur le projet de fusion vous seront données lors de ces séances par le Président du Conseil général, les deux Syndics et M. Curchod, en présence des membres des GT.

**Ce sera un moment unique : venez poser vos questions et partager vos réflexions concernant ce projet !**

A ce stade, il sera encore possible d'apporter des commentaires et suggestions au projet de fusion.

**Ensuite les documents du projet de fusion seront finalisés et préparés pour les deux votations :**

Celle du lundi 17 mars 2025 à 20h00 par les deux Conseils

Celle du dimanche 18 mai 2025 pour les électeurs et électrices des deux communes.

**La Municipalité se réjouit de vous retrouver nombreuses et nombreux le soir du 14 novembre !**